

MARCHE DE NOËL de l'APE

L'Association des Parents d'Elèves organise pour la 2ème édition son Marché de Noël le :

Samedi 2 décembre 10h-18h, dans la cour de l'école.

À cette occasion, vous pourrez retirer les sapins commandés auprès de l'APE.

Et pour la joie des petitsPassage du Père Noël

ECOLES

ATTENTION MODIFICATION des dates pour la fête de l'école et des vacances de Pâques.

Cette année, le spectacle de Noël se déroulera exceptionnellement le **Dimanche 17 décembre**.

Les congés scolaires de printemps pour l'académie d'Orléans/Tours sont modifiés. Les vacances auront lieu du mardi **24 avril 2018** après la classe avec reprise des cours le lundi **14 mai 2018**

DISTRIBUTION des SACS POUBELLES

RAPPEL : La distribution des sacs poubelles s'effectue dans le local situé sous la salle des fêtes et aura lieu les :

jeudi 14, vendredi 15 décembre

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

et samedi 16 décembre

de 9h à 12h

Merci de signaler en Mairie tout changement d'adresse ou de situation.

Les inscriptions sur les listes électorales seront

LISTES ELECTORALES / RECENSEMENT

reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent s'inscrire en vue du recensement militaire. Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale sera fermée le :
samedi 30 décembre 2017

Comme tous les ans, les fraudes aux colis se multiplient. En cette période de fêtes de fin d'année, il est important de faire preuve de vigilance.

MAIRIE (ouverture au public) 02 47 96 41 54

Mardi 9h-12h

Jeudi 9h-12h

Mercredi 9h-12h

Vendredi 9h-12h

13h30-17h30

13h30-17h30



AGENCE POSTALE 02 47 49 02 87

Mardi 9h-12h

Vendredi 9h-12h

Mercredi 9h-12h

13h30-14h45

Jeudi 9h-12h

Samedi 9h-12h

Permanence des élus dernier samedi du mois de 9h-12h, le secrétariat sera également ouvert pour état-civil uniquement

AMIS AUTOMOBILISTES

Nous avons constaté que de plus en plus de personnes stationnent sur les trottoirs, empêchant la libre circulation des piétons, qui se retrouvent contraints d'utiliser la voie publique à leurs risques et périls.

Pourtant plusieurs parkings sont à disposition.

Nous vous rappelons également que la vitesse en centre-bourg est limitée à 30km/h et à 50 km/h sur la RD34, et que la sortie du parking, rue Gambetta est marquée d'un stop.

Un accident peut très vite arriver...Alors prudence !

Ce manquement au code de la route est verbalisable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous souhaitez ériger un abri de jardin, un préau, une piscine...

Avez-vous pensé à faire une **demande d'autorisation** au service urbanisme de notre Mairie ?

Trop tard, vous avez déjà créé des constructions sans le savoir ? N'hésitez pas à vous rapprocher de nos services afin de **régulariser rapidement** votre situation.

Nous observons une augmentation de ces locaux annexes, qui sont **susceptibles de verbalisation liée au code de l'urbanisme**.

CHATS et PIGEONS ERRANTS

Les chats et les pigeons peuvent être vecteurs de maladies infectieuses et d'allergies.

Leur prolifération à proximité de lieux de vie, écoles, espaces publics est également susceptible de poser des problèmes en terme d'hygiène.

Face à la reproduction rapide des chats errants liée notamment aux abandons, la municipalité envisage la mise en place d'une campagne de stérilisation (**coût financier important pour la collectivité**).

Nous vous rappelons que l'identification est obligatoire depuis la loi du 1er janvier 2012 pour tous les chats de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012. Cette identification peut s'effectuer soit par tatouage soit par puce électronique.

Le moyen le plus simple d'éviter la prolifération des pigeons et des chats errants est de ne pas les nourrir.



L'écho Mazérien

Retrouver l'écho sur Internet

Site : www.mazieresdetouraine.com et Facebook : Mazières de Touraine

Lettre d'information municipale

N° 37 - novembre 2017

Prochaine parution février/mars 2018

EDITORIAL

Rédiger un éditorial de fin d'année et arriver à la période des vœux restent des instants agréables. En effet, c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année. Il en est ainsi de ce dernier Echo de l'année 2017.

Une commune, finalement, se gère en bon père de famille ! Et tout comme une famille, il faut protéger sa commune dans tous les sens du terme.

C'est ce que font vos élus au quotidien, dans l'intérêt général.

Entretenir le patrimoine et investir pour l'avenir !

Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences... C'est pour cette raison qu'ils méritent à minima le respect !

Alors protéger sa commune, c'est s'informer et prendre position sur un argumentaire construit, c'est défendre ses habitants, c'est mener des actions :

C'est ainsi que des travaux de voirie subventionnés sont en cours de finalisation pour un montant global de 28 132,50 € HT pour la reprise des couches de roulement sur des portions des rues du Stade et du Breuil, de 10 484 € HT pour la pose de bordure sur la rue Paul-louis Courier, de 5 168 € HT pour la mise en place d'un passage sécurisé pour piétons route de la

Touche et de 14 912,40 € HT pour la pose de bordure et la reprise de chaussée au hameau de la Brosserie.

En attendant de vous souhaiter mes bons vœux pour l'année qui s'annonce, le samedi 06 janvier 2018 à 11h00 à la salle des fêtes, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter pleinement de ces instants de bonheur en famille avec vos proches. Ayons une pensée pour toutes les personnes qui seront seules ou éloignées des leurs ...

Joyeuses fêtes à tous
votre maire, Thierry ELOY

VŒUX DU MAIRE

La population de Mazières de Touraine est cordialement invitée à s'associer à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera

Samedi 6 janvier 2018 à 11 h salle des fêtes
Un vin d'honneur et le partage de la galette des rois clôtureront ce rassemblement.

CALENDRIER des MANIFESTATIONS

DECEMBRE 2017

- Samedi 2
Marché de Noël (10h-18h) - Cour école - APE
- Mardi 5
Journée hommage aux morts AFN - Restons Jeunes, Municipalité et ACPG-CATM - Salle Restons Jeunes
- Vendredi 8
AG - Sablonnaise - SS
- Samedi 16
Repas festif de Noël - Restons Jeunes - SF
- Dimanche 17
Spectacle de Noël - APE et école - SF

JANVIER 2018

- Samedi 6
Vœux du Maire - Municipalité - SF
- Vendredi 12
AG et galette - Comité des fêtes - SS
- Mardi 16
AG - Restons Jeunes - SF
- Vendredi 19
AG et galettes - Ateliers Mazériens - SS

JANVIER 2018 (SUITE)

- Mercredi 24
AG - ACPG-CATM - SS
- Samedi 27
Galette - ACPG-CATM - SF

FEVRIER 2018

- Vendredi 2
Soirée Jeux - Et si on jouait - SF
- Samedi 3
AG et galette - Mazerienne - SF
- Mercredi 7
Belote - Restons Jeunes - SF
- Samedi 17
Théâtre - Comité des fêtes - S.F
- Dimanche 18
AG - Les Soleils de Quentin - SF



SF = Salle des fêtes SS = Salle des sports,
ACPG-CATM = Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Directeur de la publication : Thierry ELOY, Maire

NE ME JETEZ PAS AVANT DE M'AVOIR LU